



PENCRAN

infos

Mai 2026
n° 246

Edito du maire

Le 12 mars dernier, le char de Pencran a participé au 8e carnaval de la Lune Étoilée. Notre hacienda espagnole a traversé la ville de Landerneau entraînant derrière elle plus d'une centaine de Pencranais en rouge et noir ensoleillant les rives de l'Elorn de leur danse et de leur musique.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à la conception du char, à sa construction. Un travail admirable et un char magnifique. Un grand merci aussi à tous les danseurs et deux mercis particuliers : le premier pour miss et mister Pencran (Louise et Vincent) qui ont animé la soirée du samedi soir et le défilé du dimanche après-midi et à la jeune chorégraphe en chef, Margot, qui a si bien coaché cette troupe motivée et enthousiaste.

Les chars ont été rangés, les clés de la ville rendues. Il nous reste de belles images et de beaux souvenirs. Maintenant si les festivités vous manquent ou si vous avez peur de vous ennuyer les prochaines semaines, les associations pencranaises ont pensé à vous.

En ce moment, les services techniques de la commune sont à pied d'œuvre préparant les terrains de sport de Keranna et leurs abords afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles la désormais célèbre rencontre des jeunes footballeurs du Finistère à Pencran, le jeudi de l'Ascension. N'hésitez pas à venir nombreux pour les soutenir !

Le mois de mai verra aussi la traditionnelle marche du lundi de Pentecôte qui permet à tous ceux qui le souhaitent de découvrir les sentiers de la commune entretenus par l'association des Sentiers de Pencran.

Enfin, ces festivités communales se poursuivront le mois suivant par la kermesse de l'école et la fête du village le samedi 6 juin, le trail pour Lucas du 13 juin et la fête de la musique du 20 juin au Deus'ta.

Le dynamisme des associations pencranaises est un atout pour notre commune et c'est pourquoi la municipalité s'efforce de les soutenir par une politique de subventions raisonnables mais conséquentes qui ont été votées lors du conseil municipal du 27 avril dernier.

Ce conseil a été l'occasion de proposer des candidats pour la commission locale des impôts directs. Nous ne pouvions pas contacter tout le monde (une quarantaine de personnes), mais vous pouvez vérifier si vous êtes dans la liste fournie à la préfecture en consultant les informations affichées en mairie ou diffusées sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est déjà au travail pour lancer les projets pouvant se faire dès 2026, à savoir, le Conseil Municipal des Jeunes, l'application des quotients familiaux pour les tarifs de la garderie et de la cantine, la rénovation de la route de Keranhoat et le schéma directeur d'aménagement du bourg.

Stéphane Hervoir, Maire

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État civil

Dates à retenir

ÉCOLE

Classes des PS et CE2

ENFANCE JEUNESSE

Promenons nous dans les bois

VIE ASSOCIATIVE

APAF Carnaval de la lune étoilée

VIE DE LA COMMUNE

Une page se tourne au bourg

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **26 mai** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.bzh

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.bzh



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.bzh

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.bzh

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmp@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

mardi et jeudi : de 8h à 12h

vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

le premier samedi du mois : de 9h à 12h

ATTENTION : pas d'ouverture le samedi en mai

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le 02 98 85 04 42

Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances

- Gabriel TABARY MERDY né le 15 avril 2026
- Léon TREBAOL né le 18 avril 2026

Décès

- Emilienne TROADEC 92 ans décédée le 15 avril 2026

URBANISME

Les projets de constructions sur la commune sont affichés dans le hall de la mairie.

Date à retenir :

- | | | |
|-------------------------------|-----------------|--------------------|
| • Tournoi des jeunes de l'USP | jeudi 14 mai | Keranna |
| • Camion MarSOINS | vendredi 22 mai | Place des 9 chênes |
| • Randonnée de Pentecôte | lundi 25 mai | l'Arvest |
| • Kermesse et Fête du village | samedi 6 juin | Bourg |
| • Trail Pour Lucas | samedi 13 juin | Bourg |

PENCRA N° 246 - mai 2026 - pencran-infos@pencran.bzh

- Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction : Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page : Commission Pencran infos
Impression : Mairie de Pencran
Tirage : 930 exemplaires

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en mai 2010 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs **16 ans** et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PENCRA N°
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE**
Avec l'appli



Gratuit et 100% anonyme
Abonnez-vous sans tarder

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés

- du 1^{er} mars au 31 octobre
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Registre des personnes vulnérables

Depuis début janvier, la municipalité a mis en place un registre des personnes vulnérables.

Ce registre permet de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture du Finistère : canicule, prévention grand froid, épidémie, risques exceptionnels...

Lorsque le plan d'alerte est déclenché, la mairie est informée et contacte alors les personnes inscrites sur son registre.

Peuvent s'inscrire les Pencranais résidant à leur domicile et

- âgées de 65 ans et plus,
- reconnues inaptes au travail et âgées de plus de 60 ans,
- les personnes se sentant en fragilité ou isolées,
- les adultes en situation de handicap (AAH, RQTH, invalidité, ...).

L'inscription sur ce registre se fait sur demande du bénéficiaire ou d'un tiers (famille, professionnel de santé, ami, voisin, ...) avec son accord.

Les fiches d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Un courrier est envoyé sous 8 jours pour confirmer l'inscription.

Ce registre est strictement confidentiel, seul le personnel habilité et soumis au secret professionnel y a accès.



Suite à un problème d'impression, les comptes rendus des conseils municipaux de Pencran
des 17 février et 21 mars ont été tronqués.

Vous trouverez dans ce numéro les 2 pages manquantes.

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2026 (suite PI 245)

Affectation des résultats

L'excédent de la section de fonctionnement pour 2025, de 278 900,78 € est affecté en totalité à la section d'investissement pour l'année 2026. Ils se rajoutent à l'excédent de la section d'investissement pour 2025 de 520 033,61 €.

Vote des taux d'imposition

Après discussion en commission des finances, le maire propose de **ne pas augmenter les taux en 2026**. Le taux de la taxe sur le foncier bâti reste donc à 37,94 %, celui sur le foncier non bâti à 43,25 % et celui de la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) reste à 15,57 %.

Vote du Budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 est présenté par Stéphane Hervoir. Il précise qu'il a fait l'objet d'un travail de préparation et d'arbitrages de la commission des finances.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 168 100 €**.

Les principales recettes sont :

Impôts et taxes	1 364 000 €	63 %
Dotations et participations	503 300 €	23,2 %
Produits des services et ventes diverses	268 200 €	12,3 %
Divers	32 600 €	1,5 %

Les principales dépenses sont :

Charges à caractère général	570 200 €	26,3 %
Charges de personnel	1 253 700 €	57,8 %
Charges de gestion courante	126 260 €	5,8 %
Virement à la section investissement (excédent et amortissements)	190 340 €	8,8 %
Divers	27 600 €	1,3 %

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **1 518 500 €**.

Les principales recettes sont :

Excédent du fonctionnement 2025	278 900 €	18,4 %
Excédent de l'investissement 2025	520 033 €	34,2 %
Excédent prévu du fonctionnement 2026	74 890 €	5 %
FCTVA (16% de la TVA payée en 2025)	99 279 €	6,5 %
Taxe d'aménagement 2026 (prévision)	40 000 €	2,6 %
Amortissement	115 450 €	7,6 %
Subventions dont la réponse positive nous est déjà parvenue	389 848 €	25,7 %
Produits de cession	100	0 %

Les principales dépenses sont :

Eglise	423 000 €	27,8 %
Rénovation de la route de Keranhoat	248 000 €	16,3 %
Acquisition foncière (Kernevez)	247 440 €	16,3 %
Voirie (reste à payer de 2025)	169 270 €	11,1 %
Voirie pour 2026	120 000 €	7,9 %
Remboursement des emprunts	110 700 €	7,3 %
Terrain de sports	40 860 €	2,7 %
jeux ALSH et végétalisation école	36 000 €	2,4 %
Éclairage public / ampoules led	34 500 €	2,3 %
Vidéoprotection et alarme	24 000 €	1,7 %
Gestion des eaux pluviales urbaines	12 270 €	0,8 %
Amortissement des subventions	9 600 €	0,6 %
Informatique école	9 360 €	0,6 %
Travaux en régie	9 000 €	0,6 %
Matériels bâtiments	8 900 €	0,6 %
Services techniques	7 859 €	0,5 %
Aménagement hangar Kernevez	3 600 €	0,2 %
SPL énergies renouvelables	2 625 €	0,2 %
Sentiers de randonnées	1 416 €	0,1 %
Divers	100 €	0 %

Subvention pour le CCAS

Afin de permettre au CCAS d'équilibrer son budget 2026, le maire propose à l'assemblée qu'il lui soit attribué une subvention à hauteur de 2 908,63 €.

Pacte Finistère 2030 - Demande de subventions

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental via le dispositif PACTE 2030 volet 1 pour les travaux de végétalisation de la cour de l'école Lucien Kerlann et la sécurisation de l'aire de jeux de l'Arc-en-Ciel.

Le montant estimé des travaux s'élève à 30 000 € HT.

Dernier conseil municipal du mandat

Le maire rappelle que ce conseil municipal est le dernier de la mandature. Il remercie sincèrement les élus pour leur travail et leur implication tout au long du mandat.

Stéphane Hervoir, Maire, remercie spécialement Guylaine Séné pour sa participation pendant 3 mandats au développement du secteur enfance – jeunesse (création de l'Arc-en-Ciel, bonne relation avec les écoles, ...)

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026 (suite)

Formation des commissions municipales

Toutes les commissions sont présidées par le maire mais ce dernier peut déléguer cette fonction à un adjoint.

Commission finances - ressources humaines

Stéphane Hervoir - Jean-Pierre Le Bourdon - Annick Jaffrès - Gérard Le Meur - Céline Languenou-Berder - François Moreau - Roméo Aunay - Franck Wallon.

Commission voirie - aménagement du territoire - cimetière - communication

Stéphane Hervoir - Jean-Pierre Le Bourdon - Gérard Le Meur - Mélanie Maleuvre - Patrice Deniel - Daphné Hermes - James Tesson - Franck Wallon - Viviane Boul'h.

Commission social - vie associative et culturelle

Stéphane Hervoir - Annick Jaffrès - Geneviève Wack - Laëtitia Marrec - Gaëlle Quéré - Amar Heddadi.

Commission bâtiments - réseaux - informatique et sécurité

Stéphane Hervoir - Gérard Le Meur - Jean-Pierre Le Bourdon - François Moreau - Patrice Deniel - James Tesson

Commission enfance - jeunesse

Stéphane Hervoir - Céline Languenou-Berder - Laëtitia Marrec - Amar Heddadi - Kira Zaytseva.

Commission urbanisme - espaces verts - chemins de randonnée

Stéphane Hervoir - François Moreau - Jean-Pierre Le Bourdon - Loïc Tourbot - Roméo Aunay - Viviane Boul'h - Daphné Hermes - Patrice Deniel

CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) comprend le maire qui en est le président et en nombre égal, des élus issus du conseil municipal et des membres nommés par le maire représentants d'associations à caractère social.

Le Conseil désigne les membres élus suivants : Annick Jaffrès, Jean-Pierre Le Bourdon, Geneviève Wack, Laëtitia Marrec, Gaëlle Quéré, Amar Heddadi.

Annick Jaffrès est autorisée par le conseil à remplacer le

maire en cas d'absence de celui-ci.

Commission d'appel d'offres (CAO)

La commission d'appel d'offres comporte en plus du président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal.

Il est proposé la composition suivante :

Titulaires : Jean-Pierre Le Bourdon - Gérard Le Meur - François Moreau

Suppléants : James Tesson - Daphné Hermes - Franck Wallon

Représentation dans les organismes intercommunaux

Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) :

Titulaires : Gérard Le Meur et François Moreau

Suppléants : Jean-Pierre Le Bourdon et Roméo Aunay

Syndicat de Bassin de l'Elorn :

Titulaire : Loïc Tourbot. Suppléant : François Moreau

Groupe syndical forestier :

Titulaire : François Moreau. Suppléant : James Tesson

Pompes funèbres des communes associées (PFCA) :

Titulaire : Jean-Pierre Le Bourdon. Suppléante : Annick Jaffrès

Représentation dans les divers organismes

Conseil d'école : Céline Languenou-Berder et Laëtitia Marrec

Correspondant défense : James Tesson et Gaëlle Quéré

Correspondant sécurité routière : Jean-Pierre Le Bourdon

Représentant au Comité National d'Action Social (CNAS)

Le conseil municipal propose de retenir comme représentants :

Membre élu : Annick Jaffrès

Membre du personnel : Sylvie Donval Gallon.

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

Permanence du camion MarSoins

Le camion MarSoins revient à Pencran le **vendredi 22 mai de 10h à 12h30** place des 9 chênes.

Ce camion est géré par l'association à but non lucratif « A Vos Soins » qui travaille à la réduction des inégalités d'accès aux soins. Cette unité mobile de prévention en santé propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé en allant au plus près de la population. Les prestations sont gratuites, sans rendez-vous et réalisées par des professionnels de santé.

Pour le passage du 22 mai, 2 thèmes seront abordés :

- Bilan auditif
- Relations affectives et santé sexuelle (contraceptions masculines et féminines, fertilité, grossesse, post-partum, ménopause, prévention cancers, suivi gynéco...)



Compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Droit à la formation des élus locaux

Le conseiller qui souhaite bénéficier d'une formation doit déposer sa demande au maire. Elle doit être accompagnée des pièces justificatives nécessaires (coût, date, lieu de formation, nom de l'organisme de formation, programme de formation, etc.). Le montant prévisionnel des dépenses de formation pour l'année 2026 est fixé à 1 500 €.

Désignation correspondant Incendie et secours

Dans le cadre de ses missions, le correspondant incendie et secours peut entre autres participer à l'élaboration et la modification des documents du SDIS pour ce qui relève de la commune et concourir à l'information et à la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde.

Le Maire propose la nomination de Gérard Le Meur, adjoint au maire en charge de la sécurité.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAPLD

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est composée de membres des conseils municipaux.

Cette commission comprend 24 membres titulaires (un par commune, 3 pour Landerneau).

Le conseil municipal désigne Stéphane Hervoir, titulaire et Céline Berder-Languenou, suppléante.

Constitution de la Commission Locale des Impôts Directs

Dans chaque commune une CCID a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposé sur délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal a dressé une liste de 32 noms (affichés en mairie).

Eclairage public

Le conseil municipal a le projet de rénover 45 mâts et lanternes en 2026 (passage en leds). Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Pencran.

Le plan de financement est le suivant :

- montant des travaux : 80 000 € HT
- participation communale estimée à 40 000 €.

Attribution des subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Subvention 2026
USP Football	1 850 €
ALP Tennis de Table	400 €
Gym Club	500 €
Association des Parents d'Élèves	2 000 €
Projet école	400 €
Les Amis de la Colline	400 €
Association Pencran Animations Festivités	1 000 €
Les Sentiers de Pencran	1 000 €
Association de chasse "La Pencranaise"	350 €
Association de chasse "La Paysanne"	350 €
FNACA - anciens combattants	150 €
Pencran Patrimoine	300 €
La Compagnie des Doudous	300 €
Un avenir pour Rylane	200 €
Elorn Handball	190 €
Tempo Gymnastique Artistique	190 €
Etoile Cycliste de Landerneau	70 €
Ti Ar Vro	300 €
ADMR	150 €
La Croix Rouge Française	100 €
Secours Catholique	100 €
ADAPEI 29	100 €
Association Trézerien	100 €
Les sentiers de Pencran (exceptionnelle)	600 €
Etoile Cycliste de Landerneau (cyclo-cross)	800 €
TOTAL GENERAL	11 900 €

Financement des BAFA et BAFD

Afin de promouvoir la formation des jeunes pencranais et de les aider à trouver des emplois dans l'animation, la commune de Pencran propose de participer au financement de la formation BAFA ou BAFD (formation comprenant trois sessions) des Pencranais qui en feront la demande.

La prise en charge des frais de formation par la commune pourra atteindre 60 % (plafonnée à 600 €) du coût de la formation. En contrepartie, la personne formée devra effectuer à titre gratuit 4 jours de travail à l'ALSH de Pencran. Une convention formalisera ces modalités entre la personne aidée et la commune de Pencran. Il est précisé que pour chaque aide accordée par la commune sera subventionnée par le CAF du Finistère selon les dispositions de la CTG (Convention Territoriale Globale).

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

Conseils communautaires des 16 et 23 avril 2026

Le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas s'est réuni le 16 avril sous la présidence de Patrick Leclerc, président sortant. Les 50 membres de l'assemblée ont voté les décisions suivantes :

- Élection du président : Patrick Leclerc a été réélu avec 47 voix pour et 3 bulletins nuls
- Fixation du nombre de VP : fixation du nombre de 10 vice-présidents et de 2 conseillers délégués
- Élection des VP et des membres du bureau :

- 10 vice-présidents ont été élus :

Bernard Goalec, maire de Plouédern (aménagement du territoire et urbanisme), Alexandra Guilloré, adjointe à Landerneau (habitat et Scot), Jean-Luc Le Saux, maire de Daoulas (solidarités et affaires scolaires), Morgane Quentric-Bowman, maire de Ploudiry (tourisme), Julien Poupon, maire de Saint-Urbain (finances), Nathalie Godet, maire de Loperhet (mobilités), Guillaume Bodenez, maire de Dirinon (eau et assainissement), David Roulleaux, maire de La Forest-Landerneau (déchets et économie circulaire), Éric Mével, maire de Saint-Thonan (économie, emploi et formation), Stéphane Hervoir, maire de Pencran (transition du territoire - PCAET).

- 2 élues déléguées intègrent le nouveau bureau :

Christine Rolland adjointe à Landerneau (équipements sportifs communautaires), Aurélie Siohan, maire de Lanneuffret (emploi et formation).

La seconde élue de Pencran au conseil communautaire, Céline Berder Languenou, intègre la commission Cohésion Sociale et Attractivité.



DIVERS

Un avenir pour Rylane

Deux événements solidaires au profit de l'association « Un Avenir pour Rylane ».

Rylane, âgé de 2 ans et originaire de Pencran, est atteint de la maladie génétique très rare CDKL5, une pathologie sévère provoquant d'importants troubles neurologiques, des difficultés motrices et cognitives, ainsi que des crises d'épilepsie quotidiennes. Rylane doit suivre des stages intensifs de kinésithérapie et de rééducation spécialisés, en France et à l'étranger, non remboursés et très coûteux.

Grâce à la mobilisation de nombreux soutiens, il a été reconduit ambassadeur de l'AFM-Téléthon Finistère Nord pour 2026, une reconnaissance importante du combat mené par sa famille.

Pour financer ces soins, l'association Un Avenir pour Rylane organise prochainement deux événements solidaires ouverts à tous.

Le premier rendez-vous aura lieu le **samedi 30 mai à 19h30** (ouverture des portes à 16h) à l'Espace Sklerijenn de Plounéventer, avec l'organisation d'un grand loto doté de plus de 4000 € de lots. Cette soirée conviviale permettra aux participants de passer un bon moment tout en soutenant une cause importante.

Un second événement sera organisé le **samedi 13 juin à 19h** à la salle Steredenn à Plouédern. Les parents de Rylane, à l'origine de l'association, proposent une soirée repas et concert solidaire

afin de récolter des fonds pour financer les stages de rééducation nécessaires à leur enfant.

Réservations : 06 89 79 67 58 ou sur HelloAsso : un avenir pour rylane

Les organisateurs espèrent la présence de nombreux habitants de Pencran et des communes voisines afin de soutenir Rylane et sa famille dans ce combat quotidien.

Un avenir pour Rylane L'ASSOCIATION
UN AVENIR POUR RYLANE
organise un événement

SAMEDI 13 JUIN
À LA SALLE STEREDENN À PLOUEDERN
REPAS + CONCERT SOLIDAIRE

Les bénéfices serviront à financer les stages intensifs de Rylane en France et à l'étranger

MENU 15€

TAGADA TSOIN TSOIN

RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE 06 89 79 67 58 SUR HELLOASSO : unavenirpourrylane



Debout de gauche à droite, en partant du fond :

Christelle PETTON (enseignante), Jamie JEZEQUEL, Ambroise SÉNÉ, Côme PILLONDEAU, Gabin VIOLET, Louka BOUCHER, Eliott CAO VAN SANH PASTRE, Linae CHALEIX, Augustin MARREC, Véronique PENGAM (ATSEM)

Rang du milieu : Enzo LE ROY, Hadrien BERRIET, Charline BRETON, Alba HAYE, Adrien DOZOL, Naël PERON BARS, Elio CROGUENNEC, Léane COUFFRANT, Ethan LEOMENT, Amélia JONVAUX

Devant : Gabriel LEFEUVRE, Cassandra LE QUERE, Capucine ABHERVE-GUEGUEN, Lyra JAFFRE PIRES ANDRADE, Alba ABGRALL .

ENFANCE JEUNESSE

Promenons nous dans les bois

Le 7 avril, les enfants de la Compagnie des Doudous et ceux du Jardin d'enfants se sont réunis pour fêter Pâques tous ensemble.

La poule Paulette avait perdu ses œufs... Les enfants sont allés dans le jardin de la mairie, à la chasse aux œufs, pour le plus grand bonheur de tous.

Il s'en est suivie une bonne dégustation de chocolats !



VIE ASSOCIATIVE

APAF - Carnaval de La Lune Étoilée

Comme tous les deux ans, le Carnaval de la Lune Étoilée nous a réunis le week-end du 10 au 12 avril dernier. Plus de 120 carnavaliers ont défilé sous les couleurs vives du char de Pencran, « La Casa de la Fiesta ».

Malgré un temps breton bien présent, le soleil a été au rendez-vous le dimanche après-midi, apportant une touche de lumière supplémentaire à cette belle fête. L'ambiance a été au rendez-vous tout au long du week-end.

Le samedi soir, Louise et Vincent, nos Miss et Mister, nous ont offert un magnifique show très sensuel sous le chapiteau.



Le dimanche, à travers danses, chants, rires et confettis, chacun a contribué à créer une ambiance festive et inoubliable.

Les bénévoles ont travaillé dur pendant des mois afin d'offrir à tous un week-end exceptionnel.

L'équipe de l'APAF remercie très chaleureusement tous les carnavaliers pencranais qui ont participé au défilé. C'est avec impatience que nous attendons déjà la prochaine édition dans deux ans !



USP - Tournoi de jeunes du jeudi de l'Ascension le 14 mai

Le Stade de Keranna s'apprête à accueillir une nouvelle édition de son traditionnel tournoi de l'Ascension, le jeudi 14 mai 2026. À cette occasion, 78 équipes issues des catégories U6 à U9, représentant plus de 450 jeunes joueurs et joueuses, sont attendues pour une journée dédiée au football et au plaisir du jeu. Au fil des années, cet événement s'est imposé comme un rendez-vous de référence à l'échelle départementale, reconnu pour la qualité de son organisation et son ambiance conviviale. L'un des moments les plus attendus reste la remise des récompenses, véritable signature du tournoi, qui vient récompenser les efforts des jeunes participants sous les applaudissements du public.

Ouvert à tous, ce tournoi est aussi l'occasion pour les supporters et les habitants de venir encourager les jeunes footballeurs et de partager un moment sportif et festif au cœur de la commune de Pencran.



Les Amis de la Colline

Jeudi 23 avril a eu lieu à Pencran la rencontre des équipes de Guipavas, Landerneau Le Tourous, Saint-Thonan et Saint-Divy à la pétanque et aux dominos. 28 équipes se sont affrontées à la pétanque, la victoire est revenue aux locaux de Pencran. Aux dominos sur les 9 équipes engagées, Guipavas s'est imposée.

Mardi 28 avril les adhérents des Amis de la Colline se sont réunis pour un barbecue au boulodrome. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Les adhérents se sont affrontés l'après midi à la pétanque et aux dominos.



Les sentiers de PENCRA

MARCHE DU LUNDI DE PENTECÔTE

LE 25 MAI

À l'occasion du lundi de Pentecôte, l'association « Les sentiers de Pencran », organise sa marche traditionnelle ouverte à tous petits ou grands, jeunes ou moins jeunes.

TROIS CIRCUITS

- 5 km
- 9 km
- 12 km

INSCRIPTIONS à partir de 13h30

DÉPART à 14h

TARIF 5€ pour les adultes

À l'issue de la marche **un goûter** est offert à tous les participants.

AU DEUSTA À PENCRA
JEUDI 07 MAI 2026 à 21H00

TOFEE

LA Cie BRASSENS AU DEUSTA
SAMEDI 09 MAI 2026 20H30

LA COMPAGNIE Brassens

DEUSTA !

LA GRANDE KERMESSE du village !

SAMEDI, 6 JUIN 2026

PLACE DE KERANNA | **À PARTIR DE 14H30 JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT !**

AU PROGRAMME

- NOMBREUX STANDS
- PÊCHE AUX CANARDS
- TOMBOLA
- BALADE À PONEY 3€
- STAND DE PLANTES
- FIN DES STANDS KERMESSE À 18H

ÉGALEMENT SUR PLACE :

- BREIZH ICE-CREAM
- BUVETTE
- DES CRÊPES
- DES JEUX À PARTIR DE 18H
- REPAS LE SOIR : SAUCISSE, MERQUEZ, FRITES

SOIRÉE musicale

- CONCERT À PARTIR DE 21H
- ANIMATION * GROUPE DE MUSIQUE
- FEU DE LA ST JEAN À PARTIR DE 23H

Venez partager. UN BON MOMENT !

DIVERS

Ouverture d'un studio de prothèses ongulaires

Nouvellement installée à Pencran, j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon studio privé "Studio By M" en tant que prothésiste ongulair. Spécialisée dans le soin des ongles naturels, je vous accueille dans un espace doux et épuré, pour sublimer vos mains et vous offrir un moment de détente.

Prise de rendez-vous uniquement via Instagram studioby__m ou par sms au 06 02 38 78 85.

